

# **FISCALITE DES COLLECTIVITES LOCALES : QUEL ROLE POUR LE DEVELOPPEMENT LOCAL CAS DE LA WILAYA D'ANNABA**

**Dr Djamel TELAIDJIA, KERMI Ghozéline et ZAABAT Joumana**

*University of Badji Mokhtar  
Annaba, Algeria*

## **Résumé :**

Annaba, l'une des villes les plus importantes de l'Algérie est soumise dans son développement local à des disparités importantes au niveau de son espace de wilaya. Durant notre travail de recherche nous avons tenté de confirmer l'importance et l'apport de la fiscalité locale dans le processus du développement local des communes de la wilaya,

Avant d'entamer le travail du terrain, nous avons dû faire connaissances des concepts relatifs au développement local et au recouvrement fiscal. Nous avons choisi de travailler sur le budget de toutes les communes de la wilaya. Les premiers résultats ont montré l'existence de communes riches, et des communes pauvres ;

L'analyse financière des budgets communaux de la wilaya d'Annaba que nous avons mené explique le déséquilibre de développement que connaissent les communes de la wilaya d'Annaba. Les résultats de cette analyse expliquent également la dépendance financière que connaissent les communes par rapport à l'État.

**Mots Clés :** fiscalité locale, budget communal, Annaba, développement local.

## **Local government taxation : What role for local development Case of the wilaya of Annaba**

### **Abstract:**

Annaba, one of the most important cities of Algeria is subjected in its local development to important disparities at the level of its wilaya space. During our research work we tried to confirm the importance and the contribution of the local taxation in the process of the local development of the communes of the wilaya,

Before starting the fieldwork, we had to get to know the concepts related to local development and tax collection. We chose to work on the budget of all the communes of the wilaya. The first results showed the existence of rich communes and poor communes;

The financial analysis of the communal budgets of the wilaya of Annaba that we conducted explains the imbalance in development that the communes of the wilaya of Annaba are experiencing. The results of this analysis also explain the financial dependence of the communes on the State.

**Keywords:** local taxation, communal budget, Annaba, local development.

## **1. Introduction :**

Pendant longtemps, l'espace local a été considéré comme un lieu d'application des décisions des politiques nationales : implantation d'infrastructures de transports, de santé, administratives... Dans beaucoup de pays, l'État pilote du développement avait en charge, à travers les plans de développement, de conduire les dynamiques sociales et économiques en vue d'une amélioration des conditions de vie des habitants.

Au cours des années 1980, les stratégies de développement menées sous l'égide des États manifestent leurs limites avec notamment des administrations centrales souvent incapables d'améliorer les conditions de vie des populations, de gérer de manière équitable et durable les ressources naturelles et de lutter contre la pauvreté. Depuis, deux grands processus sont apparus de façon concomitante :

- Une décentralisation administrative et politique est en cours dans de nombreux pays. On assiste en effet au transfert des compétences de l'État vers des collectivités locales, autonomes, censées être plus à même de connaître les besoins des populations et de les satisfaire. Ces réformes de décentralisation, aux formes et objectifs multiples selon les pays et leurs histoires, ont fait émerger de nouveaux acteurs : les collectivités locales.
- Le développement local est une dynamique économique et sociale, concertée et impulsée par des acteurs individuels et collectifs : collectivités locales, acteurs économiques, organisations de la société civile, services de proximité et administrations déconcentrées de l'État, etc.

Sur un territoire donné, Les populations aspirent à être dorénavant actives et responsables de leur propre développement. Les interventions d'appui au développement local se fondent ainsi sur la gestion concertée d'un territoire par ses habitants, en intégrant plus en amont leurs besoins et attentes spécifiques et en valorisant leurs projets et leurs initiatives.

En Algérie, la commune constitue une assise de la décentralisation elle est le moteur majeur du développement local et de l'aménagement du territoire, ainsi d'un meilleur pilotage du service public, doté de l'autonomie financière, susceptible de répondre aux attentes des citoyens, ainsi d'analyser les différents secteurs sensibles, afin de trouver des solutions, et de combler les lacunes confrontées par les élus locaux.

La place de la fiscalité locale dans le système fiscal et administratif, est tellement importante avec l'ampleur de la décentralisation et l'augmentation des frais et des charges qui découlent au profit des collectivités locales, en effet, les ressources fiscales de ses dernières, déterminent la mesure de leur indépendance à l'égard de l'Etat.

Il est important de souligner que l'impact et le rôle de la fiscalité locale, est bien illustré par l'urbanisation dynamique et le progrès de la décentralisation, et également le désengagement de l'Etat dans l'attribution des différentes subventions, ou dotation (projet de la loi de finance).

### **1.1.Problématique**

Notre étude a démarré avec une observation, nous avons remarqué qu'il y'a une inégalité dans le développement des communes de la wilaya d'Annaba.

Il y'a des communes à la tête du développement, et d'autres moyennement développés et celles qui sont à la traîne ce qu'on appelle les zones d'ombres, elles souffrent de différents problèmes comme le manque d'infrastructures, des établissements de santé, l'état des routes et le manque d'emplois pour ses habitants.

Comme on le sait, l'argent est la clé de ces problèmes, c'est donc dans ce sujet que s'inscrit notre travail de recherche et qui peut être traduit par une question principale :

### **Quel est le rôle de la fiscalité locale dans le développement local ?**

A cette question s'ajoutent d'autres questions secondaires à savoir :

- Quel est le rôle des collectivités locales dans le développement local ?
- Quel est le rôle des budgets communaux dans le développement des collectivités locales?

#### **1.2. Hypothèses**

**H 01 :** les ressources fiscales sont à l'origine des disparités existantes en termes de richesses entre les différentes communes de la wilaya d'Annaba et c'est ce qui se reflète en termes d'inégalités de développement local.

**H 02 :** les ressources fiscales n'ont aucune incidence sur le développement des communes de la wilaya d'Annaba. Seuls les financements sectoriels sont importants.

## **2. Matériel et méthode:**

### **2.1. Méthodologie :**

Pour traiter de la problématique posée ci-dessus et répondre aux interrogations, nous avons adopté une démarche qui comprend à la fois la recherche bibliographique ; la consultation de différents documents, à savoir, ouvrages, rapports, articles, publications, thèse de magister, textes juridiques et réglementaires se rapportant à notre thème. La première recherche a pour objectif de cerner d'une manière claire tous les aspects théoriques, juridiques et réglementaires relatif au développement local et aux modes d'organisation, de fonctionnement et de financement des communes avec sa fiscalité locale. Et pour bien structurer et diriger notre travail, nous avons collecté des données et informations au sein de la direction de l'administration locale DAL de la wilaya d'Annaba.

## **3. Résultats :**

### **3.1. Présentation de la zone d'étude :**

Située au Nord Est du pays, distante d'environ 700 Km d'Alger, ouverte sur le littoral méditerranéen sur 80 km, la wilaya d'Annaba s'étend sur une superficie de 1439 km<sup>2</sup> pour une population de 649.745 habitants. Limité par :

- au nord par la mer Méditerranée.
- à l'est par la wilaya d'El Tarf.
- à l'ouest par la wilaya de Skikda.
- au sud par la wilaya de Guelma

**Figure 01 : Les limites administratives de la wilaya d'Annaba.**



**Tableau 01 : Répartition de la population par commune de la wilaya d'Annaba :**

Commune	Population totale	
	Nombre	%
Annaba	261501	41.32
El bouni	131387	20.76
Sidi amar	88015	14
El hadjar	38881	06.14
Berrahal	24496	03.85
Oued el aneb	22826	03.6
Ain el berda	22048	03.45
El eulma	11036	01.74
Chorfa	10074	01.6
Chetaibi	8229	01.3
Seraidi	7811	01.24
Treat	6525	01
<b>Ensemble de la wilaya</b>	<b>632829</b>	<b>100</b>

*Source : DPAT de la wilaya , janvier 2013*

**Section 01 : Suivi de recouvrement de la fiscalité des communes de la wilaya d'Annaba :**

**Tableau 02 : Suivi de recouvrement de la fiscalité de la wilaya d'Annaba :**

		2019				Prévision 2020
WILAYA	Intitulé	Prévisions	Fixation	Réalisation	RAR	
		TVA	1384024699	1358650723	1538650723	/
	IFU	/	/	/		/
	<b>TOTAL</b>	<b>1384024699</b>	<b>1358650723</b>	<b>1538650723</b>	<b>/</b>	<b>1435101493</b>

*Source : service de la DAL wilaya d'Annaba*

**1. Structure de budget globale fixée et réalisé des communes de la wilaya d'Annaba :**

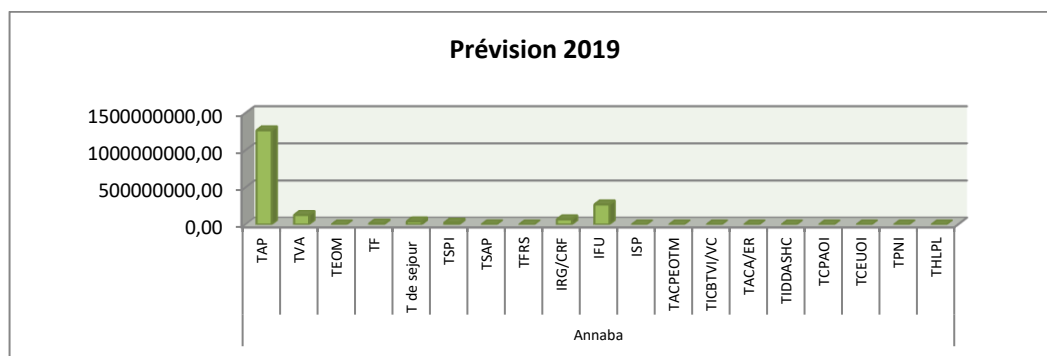
**Tableau 03 : Suivi de recouvrement de la fiscalité de la commune d'Annaba :**

SUIVI DE RECOUVREMENT DE LA FISCALITÉ						
		2019				PREV 2020
Commune	intitulé	prevision	fixation	realisation	RA R	
Annaba	TAP	1267906149	1482867060	1482867060	0,00	1427807062
	TVA	128109217	160446193	160446193	0,00	156743592,
	TEOM	0,00	0,00	0,00	0,00	
	TF	11939738,0	18976599,0	18976599,0	0,00	31751600,0
	la taxe de sejour	41400000,0	51272925,0	51272925,0	0,00	44952655,0
	TSPI	25000000,0	30900547,0	30900547,0	0,00	30003989,0
	TSAP	2000000,00	455000,00	455000,00	0,00	3456500,00
	TFRS	99500,00	136300,00	136300,00	0,00	123500,00
	IRG/CRF	69181953,0	39566049,0	39566049,0	0,00	66431503,0
	IFU	270038214,	275750953,	275750953,	0,00	277253754,
	ISP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TACPEOTM	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TICBTVI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TAVAER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	T D INCITATION DE DESTOKAGE D	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	T SUR LA POLLUTION AT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	T SUR LES EAUX USEES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	T SUR LES PNEUS	0,00	55092135,0	55092135,0	0,00	0,00
T SUR LES HUILES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>TOTAL</b>		1815674771,	2115463761,	2115463761,	0,00	2038524155,

*Source : service de la DAL wilaya d'Annaba ,2021*

La TVA est la taxe la plus élevée dans la commune d'Annaba.  
On constate que les prévisions de la commune d'Annaba ne sont pas loin de la réalisation.

**Figure 02 :** Structure de budget globale fixée et réalisée de la commune d'Annaba



**Tableau 04 :** Suivi de recouvrement de la fiscalité de la commune d'el eulma

:

SUIVI DE RECOUVREMENT DE LA FISCALITÉ						
Commune	intitulé	2019				PREV 2020
		prévision	fixation	réalisation	RAR	
El Eulma	TAP	7448842,00	4077941,88	4077941,88	0,00	3025394,00
	TVA	21575,00	84244,90	84244,90	0,00	90561,00
	TEOM	0,00		0,00	0,00	0,00
	TF	173401,00	88458,00	88458,00	0,00	91621,00
	la taxe de séjour	0,00		0,00	0,00	0,00
	TSPI	150000,00	40800,00	40800,00	0,00	100000,00
	TSAP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TFRS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	IRG/CRF	69323,00	224848,20	224848,20	0,00	184972,00
	IFU	15150688,00	1137006,02	1137006,02	0,00	1250995,00
	ISP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TACPEOTM	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TICBTVI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TAVAER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	T D INCITATION DE DESTOKAGE D	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	T SUR LA POLLUTION AT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	T SUR LES EAUX USEES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	T SUR LES PNEUS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
T SUR LES HUILES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>TOTAL</b>		9528829,00	5758299,00	5758299,00	0,00	4743543,00

Source : service de la DAL wilaya d'Annaba ,2021

On constate une grande différence entre les prévisions et les réalisations de la commune : les prévisions sont beaucoup plus élevées.

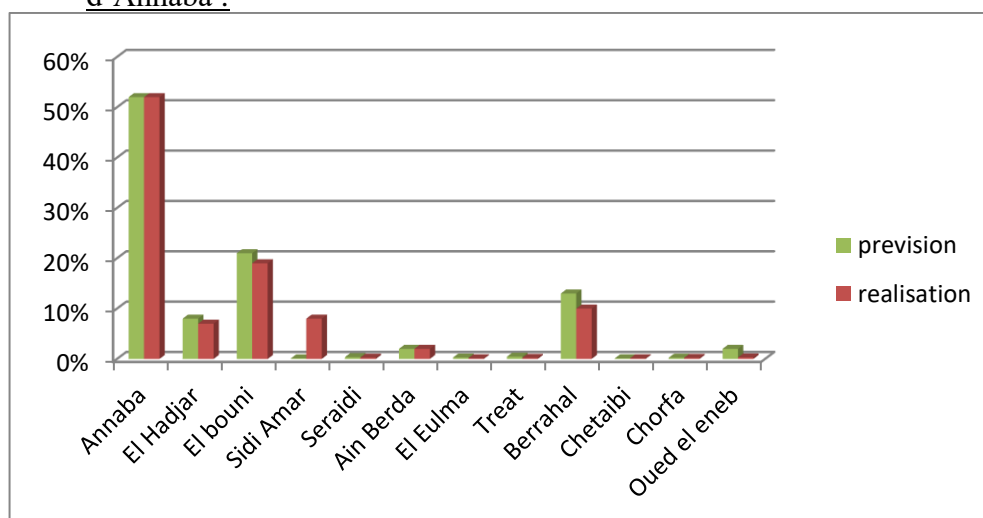
## 2. Étude comparative entre les prévisions et réalisations des communes d'Annaba :

**Tableau 05** : comparaison entre les prévisions et réalisations des communes d'Annaba :

Communes	Prévision	%	Réalisation	%
Annaba	1815674771,00	52%	2115463671,00	52%
El Hadjar	283851758,00	8%	304817284,56	7%
El bouni	740904983,00	21%	787724753,47	19%
Sidi Amar	3688347,00	0,11%	343012368,00	8%
Seraïdi	12728947,00	0,36%	10381202,39	0,26%
Ain Berda	66381599,72	2%	63420152,79	2%
El Eulma	9528829,00	0,27%	5758299,00	0,14%
Treat	15509684,00	0,44%	8508987,24	0,21%
Berrahal	464214170,00	13%	404523122,33	10%
Chetaïbi	4308193,00	0,12%	5545146,86	0,14%
Chorfa	8522731,31	0,24%	8522731,31	0,21%
Oued el eneb	65507254,84	2%	12214536,59	0,30%
<b>TOTAL</b>	<b>3490821267,87</b>	<b>100%</b>	<b>4069892255,54</b>	<b>100%</b>

Source : établie par nous-même à partir des données des tableaux

**Figure 03** : comparaison entre les prévisions et réalisations des communes d'Annaba :



D'après l'analyse des tableaux et leurs présentations graphiques on peut faire les constatations suivantes :

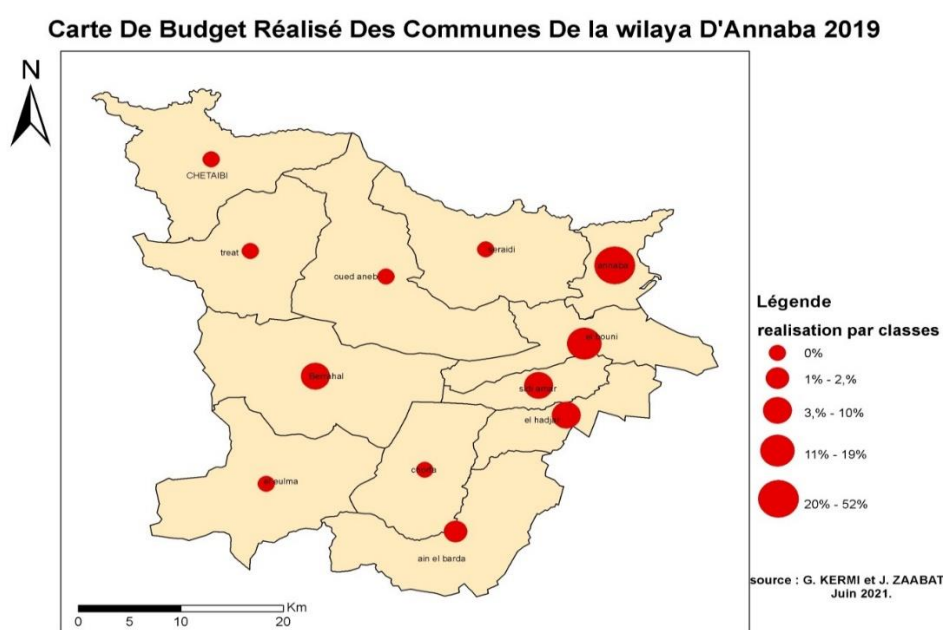
La commune d'Annaba a pu réaliser ses prévisions. Elle a atteint son objectif de recouvrement de fiscalité ; ses prévisions sont égales à ses réalisations. C'est la commune la plus riche et la plus équipée de la wilaya d'Annaba.

Quant aux communes de el hadjar, el bouni et berrahal, classées comme étant des communes moyennement riches, elles arrivent presque à atteindre leurs objectifs en s’approchant de leurs prévisions.

La commune de sidi Amar sort du lot parce qu’elle dépassé de loin ses prévisions premières et ce qui a permis cela c’est la TAP. Il était prévu de faire rentrer 3688347,00 mais sur le terrain il est rentré 343012368,00

Les derniers dans le classement les communes pauvre (Seraidi, Ain barda, el Eulma, triat , chtaibi, chorfa et oued aneb ) elles n’ont pas pu atteindre leurs prévisions malgré le plafond bas qu’elles s’étaient fixées.

**Figure 04 : carte de budget réalisé des communes de la wilaya d’Annaba**



## **Section 02 : La ventilation des taxes :**

### **1. Structure des ressources fiscales des collectivités locales :**

**Tableau 18 : Impôts directs**

Nature de la ressource	Taux	Etat	Collectivités locales			Autres
			Commune	Wilaya	CSGC ex FCCL	
<b>Taxe sur l'Activité Professionnelle (TAP)</b>	2% du chiffre d'affaire		1.30%	0.59%	0.11%	
<b>TAP transport par canalisation des hydrocarbures.</b>	3% du chiffre d'affaire		1,96%	0.88%	0.16%	
<b>Taxe Foncière</b>	3%, 5 %, 7 % à 10%		100%			

<b>Impôt Forfaitaire Unique (IFU)</b>	5% à 12%	48,5%	40 %	0.5%	0.5%	1.5%
<b>Impôt sur le Revenu Global (IRG)</b>	7% 15%	50 %	50%			
<b>Taxe d'Assainissement</b>	Délibération de l'APC		100%			
<b>Impôt sur le Patrimoine</b>	De 0 à 1,5 %	60 %	20%			20%

Source : Ministère de l'intérieur, 2021

**Tableau 19 : Impôts indirects**

Nature de la ressource	Taux	Etat	Collectivités locales			Autres
			Commune	Wilaya	CSGC ex FCCL	
<b>TVA pour les affaires faites à l'intérieur</b>	17% 7%	80 %		10 %	10 %	
<b>TVA pour les affaires faites à l'importation</b>	17% 7%	85 %			15 %	
<b>Taxe d'Abattage</b>	10 DA/ kg		8.5 da dans certains cas		8.5 da dans certains cas	8,5 DA
<b>Taxe sur les Affiches et Plaques Professionnelles</b>	20 à 750 DA		100%			
<b>Taxe Spéciale sur les Permis Immobiliers</b>	1 000 à 200 000 DA		100%			
<b>Taxe de Séjour</b>	Délibération de l'APC		100%			
<b>Droits de Fêtes et de Réjouissances</b>	Délibération de l'APC		100%			
<b>Taxe d'Habitation</b>	300 DA 1200 DA	100%				

Source : Ministère de l'intérieur, 2021

D'après l'analyse faite des tableaux ci-dessus on constate plusieurs points qui demandent réflexions et peut-être même remise en cause.

Les taxes à hauts revenus telle que les IRG et les TVA sont attribués à l'état (de l'ordre de 50% à 100 %) ce qui pose certaines interrogations sur la logique de cette procédure, car on se pose la question des taxes qui sont rattachées directement à la commune comme celle de l'habitation et le patrimoine, la commune n'en bénéficie pas totalement mais partiellement.

La 2ème remarque qui saute aux yeux c'est que les taxes régulières et importantes comme la TVA et de l'habitation sont attribuées à plus de 80% à l'état.

Les autres taxes qui sont attribuées à la commune à 100 % c'est la taxe foncière et d'assainissement ce qui s'explique par le fait que c'est à la commune qui est responsable de la gestion de tous les problèmes et les dysfonctionnement en relation de ces deux domaines. Et à son compte.

Pour le reste, certaines taxes sont attribuées à la commune à 100 %, ce qui peut paraître une bonne rentrée d'argent, on constate que ce n'est pas le cas car elle ne sont pas des taxes régulières, prévisibles et non importantes ( pas grande rentrée d'argent ) ajouté à cela, elles ne sont pas toujours récoltées pour x raisons , ainsi la commune n'en profite pas vraiment .

La source de la fiscalité :

La source actuelle de la fiscalité algérienne prive la commune de plusieurs de ces ressources,

On remarque que les taxes et impôts collectés au niveau des communes sont destinées à l'état et par la suite l'état redistribue les budgets à la wilaya et les communes.

Ce qui soulève des questionnements car ce n'est pas logique que les richesses de la commune ne profite pas totalement à la dite commune surtout quand il s'agit de taxes récupérées suite aux richesses de la dite commune. Il est inadmissible que les communes riches n'aient pas connaissance précise de leurs richesses et soient obligés d'attendre la distribution des budgets pour gérer ses affaires. La commune devrait avoir plus de liberté pour investir dans le développement économique locale grâce à ses revenus et richesses.

Cette logique dans les répartitions fait obstacle à la réalisation des investissements. De plus, cette logique décourage certaines communes à faire plus d'efforts pour collecter ...

Enfin, il est à noter que les communes qui disposent d'une richesse importante avec un nombre d'habitants élevé, arrivent à réaliser un niveau d'effort important, ceci est lié aux disparités en termes de population de toutes les communes, la position spatiale, leurs statuts administratifs, mais aussi le degré de développement de leurs activités économiques.

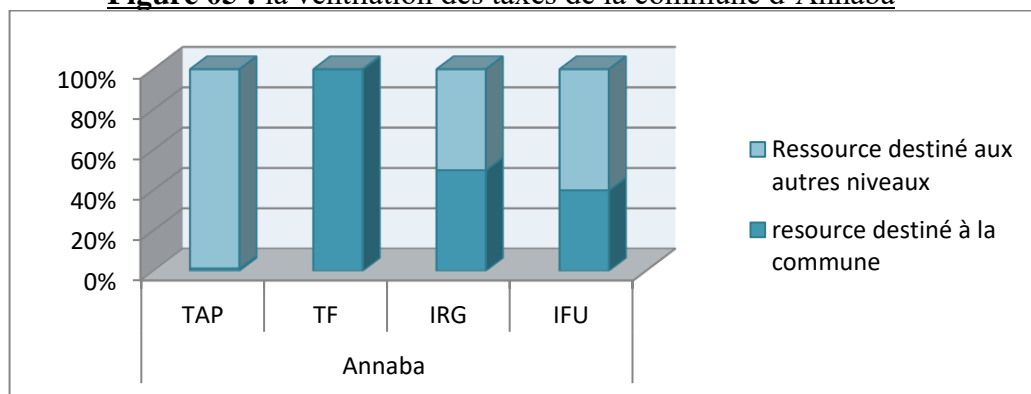
On a pris un échantillon de chaque catégorie pour mieux comprendre notre vision :

**Tableau 20 : Une commune riche(Annaba)**

Commune	Ressource	Ressource destinée à la commune	Ressource destinée aux autres niveaux	Recouvrement fiscal global
Annaba	TAP	1482867060,00	112583829863,08	114066696923,08
	TF	18976599,00	0,00	18976599,00
	IRG	39566049,00	39566049,00	79132098,00
	IFU	275750953,00	413626429,50	689377382,50

Source : Etablie par nos soins à partir des données retracées dans le tableau de la ventilation

**Figure 05 : la ventilation des taxes de la commune d'Annaba**

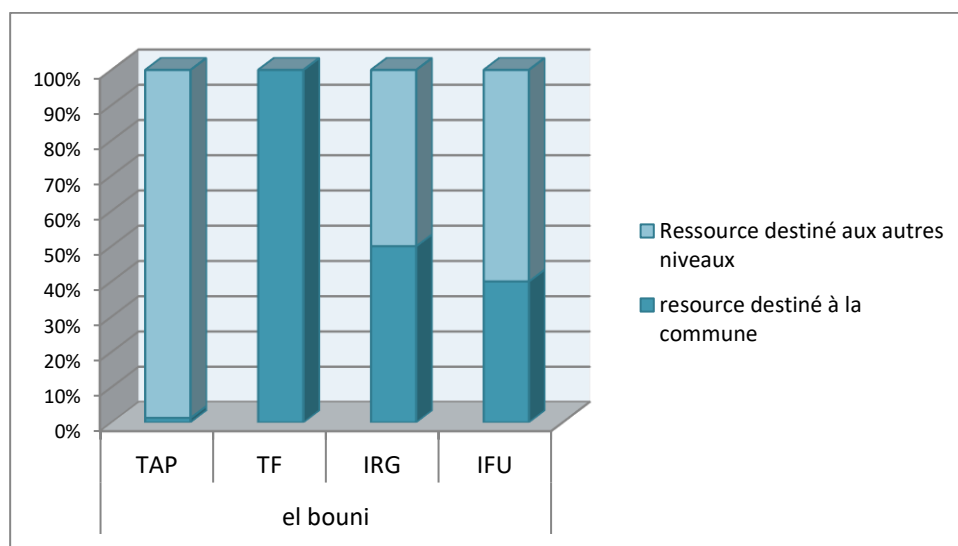


**Tableau 21 : Une commune moyennement riche (el bouni) :**

Commune	Ressource	Ressource destinée à la commune	Ressource destinée aux autres niveaux	Recouvrement fiscal global
El Bouni	TAP	668444885,66	50750392472,80	51418837358,46
	TF	8366346,30	0,00	8366346,30
	IRG	50510013,74	50510013,74	101020027,48
	IFU	16969249,84	25453874,76	42423124,60

Source : Etablie par nos soins à partir des données retracées dans le tableau de la ventilation

**Figure 06 : la ventilation des taxes de la commune d'el bouni**

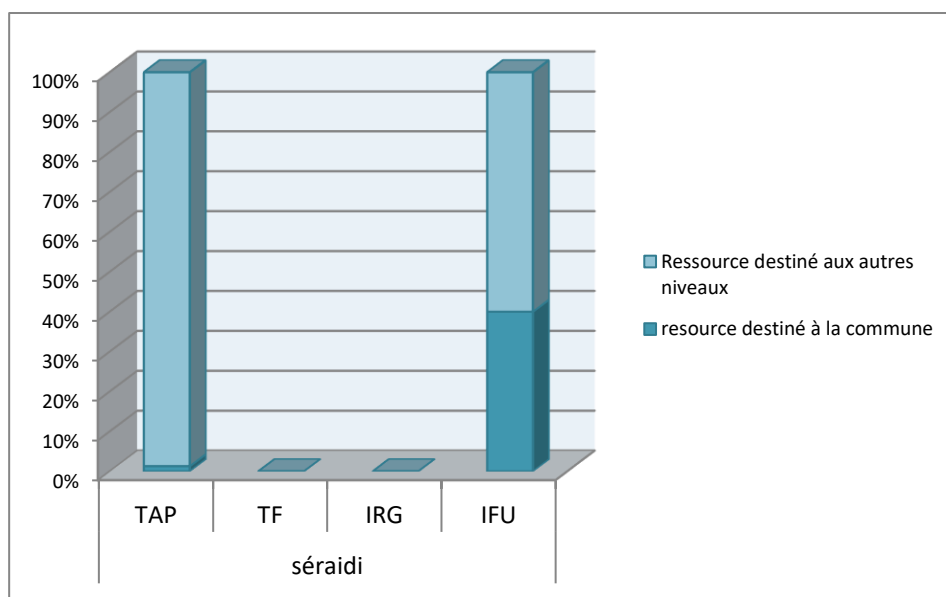


**Tableau 22 : Une commune pauvre (seraidi)**

Commune	Ressource	Ressource destinée à la commune	Ressource destinée aux autres niveaux	Recouvrement fiscal global
Séraïdi	TAP	4321059,58	328068138,88	332389198,46
	TF	0,00	0,00	0,00
	IRG	0,00	0,00	0,00
	IFU	1651770,49	2477655,74	4129426,23

Source : Etablie par nos soins à partir des données retracées dans le tableau de la ventilation

**Figure 07 : la ventilation des taxes de la commune de Séraïdi**



D'après notre étude sur la fiscalité locale d'Annaba et les résultats qu'on a obtenus sur les taxes et leurs ventilations au niveau des communes, on peut confirmer notre 1ère hypothèse qui affirme que : « les ressources fiscales sont à l'origine des disparités existantes en termes de richesses entre les différentes communes de la wilaya d'Annaba et c'est ce qui se reflète en termes d'inégalités de développement local. »

En effet, après avoir étudié la fiscalité locale d'Annaba et son rôle dans le développement local, on peut identifier d'autres instruments qui peuvent aussi contribuer au développement local, comme le Programme communal de développement PCD et la promotion d'investissement qui se représente avec Le guichet unique décentralisé d'Annaba.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

Nous voici au terme de ce travail de fin de cycle qui a porté sur la fiscalité locale dans la ville d'Annaba. Notre objectif était d'étudier le rôle de la fiscalité locale dans le développement local de la ville d'Annaba et ainsi mettre à la portée de nos lecteurs un outil qui leurs permettra d'appréhender les difficultés que connaît les communes.

Pour mener cette étude et aboutir aux résultats escomptés nous nous sommes posé une question principale : Quel est le rôle de la fiscalité locale dans le développement local ?

A cette question s'ajoute d'autres questions secondaires : Quel est le rôle des collectivités locales dans le développement local ? Quel est le rôle des budgets communaux dans le développement des collectivités locales ?

Pour la réalisation de ce travail, nous sommes parties sur des hypothèses suivantes :

- H 01 : les ressources fiscales sont à l'origine des disparités existantes en termes de richesses entre les différentes communes de la wilaya d'Annaba et c'est ce qui se reflète en termes d'inégalités de développement local.
- H 02 : les ressources fiscales n'ont aucune incidence sur le développement des communes de la wilaya d'Annaba. Seuls les financements sectoriels sont importants.

Notre méthodologie s'est basée sur une recherche bibliographique et une collecte des données et d'informations au sein de la direction de l'administration locale DAL de la wilaya d'Annaba.

Les résultats trouvés nous ont amenés à conclure que seule la commune d'Annaba est considérée comme riche, il existe d'autres communes dites moyennement riches et des communes pauvres, ce qui explique le grand déséquilibre au niveau du développement local dans la wilaya d'Annaba.

Dans la même perspective nous avons remarqué une certaine inégalité au niveau de la ventilation des taxes. Certaines taxes et impôts reviennent totalement à l'État ou pour les autres niveaux hors communes. Par ailleurs, les communes sont dans la méconnaissance totale de leurs recettes fiscales. Les recettes fiscales font directement le chemin vertical vers Alger avant d'être redistribués vers les communes sous formes de budgets.

D'après ces résultats nous confirmons la première hypothèse qui affirme que les ressources fiscales sont à l'origine des disparités dans le développement local des communes et on réfute l'hypothèse N°=02 selon laquelle l'incidence des ressources fiscales n'est pas à l'origine du déséquilibre de développement des communes de la wilaya d'Annaba et pour qui seuls les financements sectoriels sont importants.

De notre point de vue, le système fiscal algérien a besoin d'une remise en question ainsi que d'une réflexion rassemblant tous les spécialistes de l'économie, du développement, et de la fiscalité, de la politique ...etc. Tous ceux qui sont supposés rechercher et trouver les meilleures solutions pour accompagner les collectivités vers un confort financier à long terme qui se traduira automatiquement par un confort de vie de la population, et c'est l'objectif final de toutes planifications, de toutes réflexions, de tout travail.

En effet, une certaine autonomie de gestion et de gouvernance doit être accordée et un ensemble de responsabilités de différents domaines sociales, économiques, culturelles, éducationnelles, et sécuritaires leurs seront attribuées. Toutefois, sur le plan des ressources, on s'aperçoit que l'autonomie financière des collectivités locales est très réduite. L'État détient seul le pouvoir de créer, de lever l'impôt et de déterminer les taux d'imposition. Cependant, les communes et les wilayas ne perçoivent qu'une partie de la fiscalité locale par le seul fait qu'il existe des impôts dans le produit est intégralement versé aux communes.

Au vu de ces résultats, nous pensons que la décentralisation menée à bien, avec l'encouragement et la valorisation des initiatives locales, pourraient être la solution pour le décollage économique des collectivités.

Il faut garder en mémoire qu'il ne peut y avoir de projet de développement local sans la présence des conditions suivantes :

- Une prise de conscience très forte de la part des élus locaux, de la population et de ses leaders.
- Une volonté commune d'intervenir exprimée par partenaires divers et nombreux.
- Une capacité collective de lancer et de soutenir un processus et des projets de développement.
- Une valorisation des ressources humaines, techniques, financières et matérielles territoriale.
- Une reconnaissance et appui des initiatives locales de développement par les représentants locaux, régionaux et nationaux.
- Ancrage territorial des démarches de développement local compris ici comme le dépassement des logiques sectorielles plus que comme une circonscription spatiale de la décision. Le territoire est ici un moyen et non une fin.
- Processus d'intégration. C'est la question cruciale de la place du sujet au sein de la société qui est posée ici. Elle revêt des formes multiples : mobilisation locale, implication, citoyenneté.
- Prise en compte des dimensions culturelles. Le développement local passe par le repérage d'un système de valeurs, de croyances, de représentations qui doivent agir comme des filtres pour la mise en place des actions sur le territoire.
- Adoption d'un mode de pensée complexe. Il s'agit ici de développer des modes d'apprentissage. Le développement n'est pas une logique simple de reproduction mais un processus complexe, cognitif dans lequel les acteurs du territoire doivent s'investir.

#### **4. Référence :**

- AMRANI Rezika, « Contribution à l'analyse Financière des Budgets Communaux de la wilaya de Tizi-Ouzou : Un instrument de maîtrise et de rationalisation des finances Locales », mémoire de Magister. 2010 ;
- ANNICHE.« Essai d'analyse de L'affectation des ressources au niveau infra étatique la problématique de l'offre des biens publique s locaux : cas des communes de la wilaya de Tizi-Ouzou .mémoire de magister en science économique UMMTO ,2009.
- BELADJEL, « les implications des découpages administratifs sur la wilaya de TiziOuzou, mémoire de magister en science économiques, UMMTO année universitaire, 2002.

- BOUMOULA SAMIR, « la problématique de la décentralisation a travers l'analyse des finances publiques communales, cas des communes de la wilaya de Bejaia », mémoire de magister, université de Bejaia.
- BOUMOULA SAMIR, « La décentralisation et développement local, contribution au réaménagement du schéma de financement des budgets publique locaux en Algérie, thèse de doctorat ,2011
- HAMIDAD .T ; « Essai d'analyse de l'évolution des finances publiques communales en Algérie : cas des communes de la wilaya de Tizi-Ouzou », mémoire de magistère, UMTTO,2008.